

d'œuvre et de l'Immigration. Vu que les demandes affluent, le ministre s'engagera-t-il à faire à la Chambre une déclaration quant aux critères qui régissent leur acceptation ou leur rejet? Apparemment, nombre sont ceux qui n'en comprennent pas les motifs.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je vais signaler cette idée à mon collègue le secrétaire d'État.

**M. Nysirom:** Le ministre indiquerait-il si le programme Perspectives-Jeunesse fait partie d'une politique à long terme pour les jeunes qui se poursuivra dans l'avenir?

#### LES ORGANISMES ADMISSIBLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»

**M. Louis-Rolland Comeau (South Western Nova):** Le ministre dirait-il si les organismes comme les clubs de bienfaisance, la chambre de commerce du Canada et les autres groupes qui lancent des programmes d'emploi d'été pour les jeunes auront droit aux subventions que celui-ci met directement à la disposition des étudiants?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de renvoyer le député aux renseignements publiés à cet égard par le cabinet du secrétaire d'État.

**Une voix:** N'en savez-vous rien?

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, une brève question supplémentaire. Le ministre peut-il assurer aux étudiants, qui demanderont une aide financière pour la prochaine année scolaire, que les critères de sélection seront d'ordre financier et non pas politiques?

#### LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LA DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Étant donné qu'il semble régner une certaine confusion quant à la date limite pour présenter les demandes—qui serait soit demain soit le 15 avril—le ministre peut-il indiquer à la Chambre, aux Canadiens et surtout à ceux qu'intéresse ce programme, quelle est exactement cette date-limite? Si elle doit intervenir dans un très proche avenir, le ministre envisage-t-il sérieusement de prolonger les délais afin que nous puissions bénéficier de l'argent fourni par le gouvernement?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, il est exact qu'une certaine confusion semble régner au sujet des dates-limites, confusion qui semble due au fait que plusieurs programmes comportent des dates-limites différentes. Par exemple, en ce qui concerne le programme d'emploi outre-mer qui est un programme très spécial existant depuis plusieurs années, la date-limite est le 31 mars. Le secrétaire d'État a établi très clairement, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, que la date-limite pour le programme Perspectives-Jeunesse était le 15 avril.

**M. l'Orateur:** La présidence va autoriser le député de Hamilton-Ouest à poser une question supplémentaire

[M. Nystrom.]

mais je pense qu'il est temps que nous passions à un autre sujet, quitte à revenir sur cette importante question pendant la période des questions si le temps nous le permet.

**M. Alexander:** Merci de votre indulgence, monsieur l'Orateur. Aux dires du ministre, son collègue aurait suggéré que la date limite serait le 15 avril. Afin d'éclaircir la question et du fait que nombre d'étudiants se plaignent du court délai qui leur a été laissé, le ministre voudrait-il aborder le problème avec son collègue pour voir s'il ne serait pas possible de prolonger ce délai de façon à permettre aux jeunes de profiter pleinement du projet?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je vais faire part de cette démarche à mon collègue mais le député ne devrait pas oublier qu'il est important que ces demandes soient déposées le plus tôt possible. Le programme Perspectives-Jeunesse a beaucoup de succès. Les premiers arrivés seront sans doute les mieux servis.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### LES PROJETS D'ESSAIS NUCLÉAIRES SOUTERRAINS À AMCHITKA—LA RÉPONSE À LA PROTESTATION CANADIENNE—LA CIRCULATION DE PÉTROLIERS LE LONG DE LA CÔTE PACIFIQUE

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** J'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il est maintenant en mesure d'informer la Chambre des résultats de la protestation élevée par le gouvernement en février 1970 à propos du projet d'essai nucléaire à Amchitka.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, la première fois qu'on a posé cette question, j'ai dit que je demanderais au gouvernement des États-Unis s'il s'opposait à ce que je dépose l'essentiel de sa réponse et maintenant j'ai le consentement de ce gouvernement. Puis-je donc tout d'abord déposer l'essentiel de la note présentée au gouvernement américain et donner ensuite un résumé de sa réponse?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je signalerai au ministre qu'une déclaration de ce genre devrait normalement se faire à l'appel des motions, à moins que le ministre ne puisse faire une déclaration courte sous forme d'une réponse à la question.

**L'hon. M. Sharp:** Je voudrais déposer l'essentiel de la note que nous avons envoyée au gouvernement américain.

Ce dernier a fait parvenir une réponse à notre ambassadeur à Washington, le 17 mars, dans laquelle il déclarait comprendre les préoccupations du gouvernement canadien au sujet des effets possibles des essais sur l'environnement. Il a aussi donné l'assurance qu'il tiendrait compte de l'intérêt que porte le gouvernement canadien à l'environnement et à d'autres aspects de la question et que, dans l'examen approfondi de tout projet d'essai à Amchitka, il tiendrait pleinement compte de l'impact possible d'un tel essai sur l'environnement physique.